

A la une

La Tunisie abrite la 27^{ème} édition de l'Organisation des Assurances Africaines

ilBoursa.com
La référence économique

28/09/2023

Sous le haut patronage de Monsieur le Président du Gouvernement tunisien, la Tunisie accueille du 30 septembre au 4 octobre 2023, la 27^{ème} édition du Forum de l'Organisation Africaine des Assurances (OAA) à l'hôtel LAICO de Tunis, et ce, en collaboration avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) Et **le réassureur national tunisien Tunis Ré.**

Placé sous la thématique « Un Changement de Paradigme : l'Industrie Africaine de la (ré) assurance peut-elle soutenir une Afrique autofinancée ? », cet événement, le plus important du continent s'agissant des secteurs de l'assurance et de la réassurance, traitera de cette thématique majeure et transversale, et débâtera du rôle des sociétés d'assurance et de réassurance à soutenir les économies nationales du continent.

27^{ème} FORUM DE LA RÉASSURANCE AFRICAINE

Du 30 Septembre au 04 Octobre 2023

Tunis_Hôtel Laico



Tunisie : 50% des primes d'assurances prises en charge pour 100 entreprises tunisiennes
P.04

Maroc: Assurance agricole indicielle : 1.200 hectares d'oliviers souscrits à Guercif en 2023.
P.06

Re/insurance challenges amid turbulent landscape in **African & emerging markets: Am Best**
P07

Oman hosts 14th Middle East Healthcare Insurance Conference
P08

Crop insurance gap exposes vulnerability to food price volatility: Swiss Re
P.11

En effet, le rôle des sociétés d'assurance et de réassurance est devenu très important dans le financement des économies, les dites sociétés cherchent à faire de cette industrie une locomotive de développement qui supplante le simple recours aux matières premières pour répondre aux besoins de financement dans les pays africains.

P03

SOMMAIRE

La Tunisie abrite la 27 ^è édition de l'Organisation des Assurances Africaines	03	Re/insurance challenges amid turbulent landscape in African & emerging markets: Am Best	07
%50 des primes d'assurances prises en charge pour 100 entreprises tunisiennes	04	Oman hosts 14th Middle East Healthcare Insurance Conference	08
Assurance des vélomoteurs: Un casse-tête pour les assureurs et les assurés	04	Kuwait:Regulator issues rules for setting up central insurance repositories	08
La BERD prévoit une nette amélioration du taux de croissance en 2024	05	FRA decree on pricing insurance policies	09
Séisme au Maroc: les sinistrés auront un délai supplémentaire auprès des assurances	06	سورية: الحكومة ترفض مقترحاً لهيئة الإشراف على التأمين يقضي بإلزامية التأمين ضد الكوارث	10
Assurance agricole indicielle : 1.200 hectares d'oliviers souscrits à Guercif en 2023	06	Crop insurance gap exposes vulnerability to food price volatility: Swiss Re	11
Cotonou: 9 ^{ème} édition du Forum des Marchés d'Assurances	07	Turkiye:High reinsurance premiums are inevitable in 2024	12
Partenariat entre Sanlam Madagascar et la Première Agence de Microfinance	07		

TUNISIE**ilBoursa.com**
La référence économique**La Tunisie abrite la 27^e édition de l'Organisation des Assurances Africaines****28/09/2023**

Sous le haut patronage de Monsieur le Président du Gouvernement tunisien, la Tunisie accueille du 30 septembre au 4 octobre 2023, la 27^e édition du Forum de l'Organisation Africaine des Assurances (OAA) à l'hôtel LAICO de Tunis, et ce, en collaboration avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) Et le réassureur national tunisien Tunis Ré.

Placé sous la thématique « Un Changement de Paradigme : l'Industrie Africaine de la (ré) assurance peut-elle soutenir une Afrique autofinancée ? », cet événement, le plus important du continent s'agissant des secteurs de l'assurance et de la réassurance, traitera de cette thématique majeure et transversale, et débâtera du rôle des sociétés d'assurance et de réassurance à soutenir les économies nationales du continent.

En effet, le rôle des sociétés d'assurance et de réassurance est devenu très important dans le financement des économies, les dites sociétés cherchent à faire de cette industrie une locomotive de développement qui supplante le simple recours aux matières premières pour répondre aux besoins de financement dans les pays africains.

De plus, le rôle du secteur de l'assurance et de la réassurance est capital dans la transition que connaît beaucoup de pays du continent, en offrant un cadre propice pour la transition technologique afin d'être au rendez-vous des changements disruptives que connaît le monde actuellement.

Durant cette 27^e édition, plusieurs panels et tables rondes sont prévus avec la participation d'éminentes personnalités du secteur de l'assurance et de la réassurance du continent africain et de plusieurs pays européens.

Pas moins que 600 participants de Tunisie et de plusieurs pays africains, arabes et européens sont attendus pour participer à cet important événement continental de

l'assurance et de la réassurance.

Les organisateurs de cette 27^e édition, ont concocté un programme riche et varié qui comportera des sous thématiques d'actualités et qui pointent du doigt les vrais défis que rencontrent le secteur de l'assurance et de la réassurance.

Lors de sa première journée de discussion, soit le lundi 02 octobre 2023, le Forum abordera un certain nombre de questions liées au domaine de la réassurance. La première portera sur la question des tendances mondiales dans le domaine de la réassurance.

La seconde abordera la question de la détérioration du climat macroéconomique et de l'impact de la dépréciation des monnaies nationales et de la hausse de l'inflation sur les performances du secteur de l'assurance en Afrique.

Le troisième axe cherchera à explorer les moyens et les mécanismes pour combler le déficit du secteur de la réassurance dans le financement des projets d'infrastructures sur le continent africain.

Les travaux de la 27^e édition du forum de l'Organisation Africaines des Assurances se poursuivront le deuxième jour, soit le mardi 03 octobre 2023, pour discuter du renforcement des capacités du secteur de la réassurance en Afrique pour financer le développement, tandis que le cinquième axe de travail examinera la possibilité d'établir un plan directeur pour le financement de projets de développement en Afrique à travers le secteur de la réassurance.

La 27^e édition du forum de l'Organisation Africaines des Assurances, le plus important en Afrique, permettra aux professionnels de l'assurance et de la réassurance de tout le continent et de plusieurs autres pays arabes et européens, de se retrouver afin de partager leurs expériences et de conjuguer leurs efforts afin d'aider les secteurs de l'assurance et de la réassurance à mieux faire face aux défis qu'ils rencontrent

Managers

50% des primes d'assurances prises en charge pour 100 entreprises tunisiennes

27/09/2023

Seulement une centaine d'entreprises tunisiennes ont bénéficié de la prise en charge par l'Etat d'un pourcentage des primes d'assurance à l'exportation vers les pays de l'Afrique subsaharienne, depuis octobre dernier, date de l'entrée en vigueur du décret loi n° 2022-66 du 19 octobre 2022 relatif à cette mesure, selon le directeur technico commercial de La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE), Nizar Bezzai.

Dans une déclaration à l'agence TAP en marge d'un séminaire sur « l'assurance crédit export : pour exporter en toute sérénité » organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Tunis (CCIT) en partenariat avec la COTUNACE, Bezzai a rappelé que le décret loi en question permet aux entreprises tunisiennes de bénéficier d'une prise en charge de 50% des primes d'assurances relatives aux contrats de l'assurance à l'exportation au sens de l'article 101 du code des assurances et relatives aux opérations d'exportations destinées au marché de l'Afrique subsaharienne. « Cette mesure, qui prend fin le 31 octobre prochain, sera renouvelée pour une année et une étude est en cours pour évaluer son impact », a-t-il indiqué, estimant que peu d'entreprises y ont adhéré en raison de la crise mondiale. En outre, Bezzai a fait savoir que plus de 340 entreprises tunisiennes sont assurées par la COTUNACE qui offre une panoplie de produits axés sur la prévention des risques, le recouvrement et l'indemnisation. S'exprimant à cette occasion, Mounir Mouakhar, président de la CCIT a appelé les entreprises tunisiennes à profiter des opportunités de l'ouverture des marchés européen, africain et arabe.

Il a essentiellement, mis l'accent sur l'importance du marché africain notamment après l'entrée en vigueur de la Zone de libre

échange continentale africaine (ZLECAF).

» L'Afrique serait le moteur de croissance mondiale dans les prochaines années « , a-t-il dit. Par ailleurs, Mouakhar a souligné l'importance de l'assurance pour pouvoir exporter en toute sécurité. " Aujourd'hui les risques sont de plus en plus importants et il est vivement recommandé pour l'entreprise de bien s'assurer pour être plus performante " , a-t-il soutenu mettant l'accent sur l'importance du rôle de la COTUNACE dans la sécurisation des opérations d'export.

La Presse.tn

Assurance des vélomoteurs: Un casse-tête pour les assureurs et les assurés

25/09/2023

A partir du 1er janvier 2024, les personnes détenant des vélomoteurs sont dans l'obligation d'être assurées. Sagedécision, au vu des problèmes incommensurables que posent ces engins. A voir le comportement de ces conducteurs de vélomoteurs, il n'y a pas de quoi être surpris de la prise de cette décision. A préciser que cette importante décision, devenue officielle, a trop tardé. D'après les chiffres officiels, près d'un tiers des accidents de la circulation ont relation avec des vélomoteurs. Mais assurer ces engins n'est pas pour ceux qui ne sont pas informés des formalités à effectuer.

«Les assureurs refusent de nous assurer et nous ne savons où aller», c'est ce qui se dit d'une façon générale et cela ne manque pas de semer le trouble, alors que le chrono est en marche. Il faut de l'argent et cela n'est pas donné pour ceux qui se sont habitués à rouler gratis, sans aucun problème, ni... obligations qui se greffent à chaque fois que l'on parle de ce genre de décisions.

Flou et indiscipline

Précisons tout d'abord que les motocyclistes de tout ordre de puissance ne prennent aucune précaution pour conduire leurs véhicules. Sans casque, ils prennent la liberté de prendre en charge deux, parfois trois personnes, elles-mêmes non protégées, ce qui accentue le risque

et augmente l'acuité du sinistre.

Devant cette situation de flou, il apparaît normal que les compagnies d'assurances rechignent à assurer cette clientèle peu sûre, entourée de flou, indisciplinée et bien entendu souvent peu crédible. Les statistiques clairement mises à jour démontrent que cette future clientèle est porteuse d'énormes pertes dans les conditions actuelles. C'est la raison pour laquelle le fait de passer par la Ftusa permet de ventiler équitablement les risques et une façon de faire appliquer une décision que les assureurs sont tenus de respecter, quelles que soient les conséquences.

Des précautions à prendre

C'est pourtant une tâche facile, pour ceux qui ne sont pas au courant des formalités à faire. En effet, celui qui désire se faire assurer n'a qu'à entrer dans le site de la Ftusa, la Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (ftusa.org.tunisie), cliquer sur «demande d'assurance deux roues», remplir le formulaire et la réponse lui sera donnée avec toutes les précisions qui s'imposent, en principe dans la journée. Ce n'est pas plus difficile que cela !

Il n'en demeure pas moins qu'exiger que les deux roues soient assurées ne suffit pas pour réduire les risques. Il y a forcément des mesures accompagnatrices que l'on se doit de prendre en considération.

Campagne de sensibilisation

Les assureurs veilleront que leurs assurés aient un comportement répondant à des normes aussi faciles à énumérer que difficiles à appliquer : port du casque, pas de surcharge, des mesures de sécurité qui seront sans doute prises en considération pour traiter n'importe quel futur sinistre. Quelle couverture pour ceux qui enfreignent ces précautions minimales ? C'est à expliquer. Cela revient à dire que pour donner à cette décision une portée nationale, étant donné qu'elle touche des citoyens de tout âge (va-t-on limiter l'âge ?); il est important que les services concernés mettent en place une solide campagne de sensibilisation qui engagerait aussi bien les parents que les personnes qui se font de l'argent facile en louant ces engins.

La BERD prévoit une nette amélioration du taux de croissance en 2024

28/09/2023

Le 2 octobre 2023 marque un tournant. Malgré une expansion du tourisme, des services financiers et du secteur industriel, le ralentissement du taux de la croissance de 2,4% en 2022 à 1,9% prévu pour toute l'année 2023 pour la Tunisie est dû à une contraction des secteurs agricole et minier.

La Banque Européenne pour la Reconstruction et de Développement (BERD) considère dans une nouvelle note sur les prévisions de la croissance dans la région méditerranéenne parue hier mercredi 27 septembre 2023 que le chômage a légèrement diminué pour s'établir à 15,6 pour cent au deuxième trimestre 2023 tout en estimant que la croissance en 2024 pourrait atteindre 2,5% grâce notamment à un secteur touristique solide et aux ventes de phosphates.

L'activité de la BERD en Tunisie, selon ses dernières données actualisées à fin juillet 2023 s'articule autour de 63 projets, des investissements cumulatifs de 1983 millions d'euros pour des décaissements cumulés de 901 millions de dinars. La part du portefeuille pour le secteur privé est estimé à 23% alors que le portefeuille des projets actuels est évalué à 1081 millions d'euros. En Tunisie, les priorités stratégiques de l'institution financière européenne se concentrent sur le soutien à la compétitivité de la Tunisie, en aidant à l'ouverture des marchés, en renforçant la gouvernance et en uniformisant les conditions de concurrence et la promotion de l'inclusion économique des femmes, des jeunes et des populations vivant dans des zones reculées grâce à l'engagement du secteur privé.

MAGHREB**Séisme au Maroc: les sinistrés auront un délai supplémentaire auprès des assurances****26/09/2023**

Les sinistrés disposent désormais, à compter du 28 septembre 2023, d'un délai supplémentaire de 20 jours pour déclarer l'ensemble des préjudices, matériels et ou corporels, qu'ils ont subi suite au séisme.

« Pour en savoir plus, les assurés concernés sont invités à contacter leur assureur qui les guidera dans la démarche à suivre et leur fournira les informations nécessaires concernant les contrats d'assurance donnant droit à indemnisation. Les contrats en question sont nombreux et comprennent également l'assurance auto pour les dégâts au véhicule, mais aussi pour les préjudices corporels subis par son propriétaire, son conjoint et ses enfants », annonce la Fédération marocaine de l'Assurance (FMA) dans un communiqué.

**Assurance agricole indicielle : 1.200 hectares d'oliviers souscrits à Guercif en 2023****19/09/2023**

Les superficies des arbres d'oliviers assurées auprès de la Mutuelle agricole d'assurance (MAMDA) ont atteint 1.200 d'hectares au titre de la campagne agricole de 2023, a fait savoir le directeur provincial de l'agriculture (DPA) à Guercif, Rachid Taïbi.

L'assurance agricole indicielle est un outil essentiel qui s'insère parfaitement dans la stratégie du ministère de l'agriculture (Génération Green) en vue d'aider les agriculteurs à se prémunir contre les aléas climatiques, notamment la sécheresse, les

fortes averses, la grêle et les inondations, a souligné M. Taïbi dans une déclaration à la MAP, notant que la DPA de Guercif œuvre de concert avec la Direction régionale de l'agriculture (DRA) de l'Oriental et la MAMDA pour l'accélération du rythme de l'expertise technique à travers l'évaluation des dégâts et la vérification des dommages subis.

Il s'agit aussi d'accélérer le processus d'indemnisation des agriculteurs tout en donnant la priorité aux zones les plus touchées, a-t-il argué, soulignant la nécessité pour les agriculteurs d'assurer leurs cultures afin d'atténuer le fardeau de pertes subies à cause des tempêtes de grêle, entre autres.

Au cours de la campagne agricole actuelle, la province de Guercif a enregistré un cumul pluviométrique de 160 mm, dont 40 mm tombés récemment et qui étaient accompagnés de grêle, a-t-il dit, faisant remarquer que ces averses orageuses ont causé des dégâts dans les exploitations agricoles (olivier, grenadier, maïs...).

Les récentes averses orageuses, accompagnées de chutes de grêle qui se sont abattues sur la province de Guercif, ont causé des dégâts qui restent limités par rapport à l'importance de la production agricole, notamment l'oléiculture dans la province, a-t-il relevé. M. Taïbi se veut rassurant quant à la campagne agricole dans la province, estimant que les cultures de l'olivier au niveau des parcelles touchées par la tempête de grêle ne sont pas totalement perdues et que les pertes de rendement varient entre 10 et 30% sur une superficie totale de plus de 36.000 ha cultivée dans la province de Guercif.

Suite à ces récentes averses orageuses, la DRA de l'Oriental a dépêché ses équipes pour constater de visu les effets de la tempête de grêle, en collaboration avec la Chambre régionale de l'agriculture, a indiqué M. Taïbi, faisant savoir que ces équipes ont rencontré les agriculteurs concernés et procédé à l'évaluation et à la constatation des dégâts. M. Taïbi a appelé, à cette occasion, les agriculteurs de la province, notamment les propriétaires d'exploitations agricoles dans les zones exposées à ce genre de tempête, à souscrire à l'assurance agricole multirisque climatique, en vue de bénéficier de l'indemnisation sur les pertes subies au niveau des récoltes agricoles.

Cotonou: 9ème édition du Forum des Marchés d'Assurances**26/09/2023**

L'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA) et la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) organisent le 9ème Forum des Marchés d'Assurances. Cet événement aura lieu les 26 et 27 octobre 2023 à l'hôtel Novotel Cotonou, au Bénin, et portera sur le thème : « Marchés de la zone FANAF : entre défis et perspectives ». Ce forum vise à offrir une plateforme de discussion et d'échange sur les enjeux et les opportunités du secteur de l'assurance dans la région de la FANAF.

Le Forum des Marchés d'Assurances joue un rôle essentiel en tant que revue technique du secteur de l'assurance, préparant ainsi le terrain pour les assemblées générales de la FANAF qui sont prévues en février 2024 à Nouakchott.

**Partenariat entre Sanlam Madagascar et la Première Agence de Microfinance****28/09/2023**

Sanlam Madagascar, filiale du groupe sud-africain Sanlam, signe un accord de partenariat avec la Première Agence de Microfinance (PAMF).

A travers cette alliance, les clients de la PAMF bénéficieront désormais des polices d'assurance de Sanlam dans le cadre de leurs opérations de financement.

Les deux sociétés visent à renforcer l'inclusion financière et la sécurité économique dans le pays.

Re/insurance challenges amid turbulent landscape in African & emerging markets: Am Best**27/09/2023**

(Re)insurance companies operating in Africa and various emerging markets continue to face significant challenges amidst a turbulent economic and geopolitical landscape, according to AM Best. These challenges have been further amplified by external shocks, making resilience a critical trait for industry players.

The declining creditworthiness of many African debt issuers has emerged as a key concern, elevating asset risk and placing stress on the balance sheets of (re)insurers in sub-Saharan Africa. The ongoing Russia-Ukraine conflict has exacerbated inflationary pressures initiated by COVID-19-related supply chain disruptions, and central banks' response to contain inflation through interest rate hikes has added to the debt-repayment burden for several African nations. In the face of these complex economic conditions, sub-Saharan Africa's reinsurers have demonstrated remarkable resilience. Their underwriting results have remained robust, thanks in part to their enduring focus on local risks.

However, the concentration of business in some of the continent's largest markets has raised concerns about risk accumulation.

Additionally, (re)insurance companies in these regions continue to grapple with high commodity prices, volatile double-digit inflation, and general macroeconomic deterioration stemming from the aftermath of the COVID-19 pandemic. These challenges have tested their financial strength. Furthermore, a concerning trend of increasing severity in adverse weather events is altering the natural catastrophe landscape in the region, influencing reinsurers' risk appetites. Despite these formidable challenges, (re)insurers in sub-Saharan Africa hold significant growth potential. The region boasts untapped reserves of natural resources, promising long-term economic growth prospects, and a rising insurance penetration rate.

Oman hosts 14th ME Health Insurance Conference

25/09/2023

The Middle East Healthcare Insurance Conference 2023, hosted by the Sultanate of Oman and organized by the Capital Market Authority (CMA) in collaboration with Middle East Insurance Review (MEIR), commenced on Monday, September 25, 2023, with a focus on mitigating the impact of fraud, abuse, and waste (FAW) in healthcare insurance. The event, held under the auspices of Sultan Salim al Habsi, Minister of Finance, brought together officials from CMA, insurance companies, public and private healthcare institutions, and international and regional participants.

Ahmed al Mukhaini, CMA Expert – Office of the Executive President, said health insurance companies and healthcare providers are vital players in the healthcare ecosystem. Discussions on the first day revolved around the progress of the «Dhamani» project, a collaborative effort involving various stakeholders, such as the Omani Medical Association, CMA, Ministry of Health (MOH), insurers, and reinsurers. These discussions emphasized the project's significance in enhancing healthcare services and highlighted its challenges and milestones.

The second session provided an extensive overview of healthcare insurance in the Middle East, offering valuable statistics and insights from compulsory healthcare insurance markets across the region. This session aimed to provide a broader perspective on industry trends and challenges. The third session explored fraud risk management from various angles, featuring insights from insurers, reinsurers, hospitals, and claim management experts.

Kuwait: Regulator issues rules for setting up central insurance repositories

25/09/2023

Kuwait's Insurance Regulatory Unit (IRU) has decided on rules for regulating the activity of central insurance repositories. The decision specifies the conditions for operating central insurance repositories. Such a repository has to be established by a joint-stock company in accordance with the provisions of the Companies Law and with a capital of no less than KWD25m.

The decision stipulates that the owners of the company are to include one or more insurance companies, provided that their ownership (direct and indirect) does not exceed 10% of the issued capital of the central insurance repository company or 10% of the issued capital of the insurance company, whichever is less.

The decision is based on the IRU's strategy for 2023–2026, which encourages innovation and the development of the insurance market and its technological infrastructure.

The decision includes 46 articles and aims to establish an integrated legislative framework to create an appropriate regulatory environment to achieve the goals of central insurance repositories.

Mr Mohammed Al-Otaibi, head of the IRU, says that this initiative makes Kuwait the first country in the Middle East and North Africa to develop central repository services supporting the insurance sector

Objectives

The IRU indicates that there are several main objectives in establishing the insurance repository, including working to create online insurance accounts for all insureds and beneficiaries to register insurance policies issued by members of the central

insurance repository.

The objectives include:

- depositing and preserving insurance documents issued by members of the central insurance repository electronically,
- verifying the efficiency,
- transparency and accuracy of insurance documents and working to reduce the costs of issuing insurance policies.



FRA decree on pricing insurance policies

28/09/2023

On September 18, 2023, the Egyptian Financial Regulatory Authority (the «FRA») issued Decree No. 152 of 2023 (the «Decree»), on the requirements of insurance companies and cooperative insurance societies (the «Company» or «Companies») with regard to pricing insurance policies.

In addition to the obligations stated in Law No. 10 of 1981 on the supervision and regulation of insurance, the Decree stipulates further specific commitments on the Companies, which include, inter alia, preparing a study on technical and actuarial foundations that constitute the basis of the pricing and indicative prices proposed for each insurance branch and the business outcome experience for the past five years, provided that such study is certified by the actuary and the Company's competent authorities. For property

and liability insurance branches for ship hulls, aviation, oil and engineering industries, submitting the technical foundations pricing policies is sufficient. Compulsory insurances with fixed prices are exempt from the requirement of preparing such study.

The studies indicated in the Decree shall be certified by the Company's competent authority or its general assembly and submitted to the FRA within one month from the date of commencement of the financial year. The Companies shall then fulfill the observations of the FRA, if any, within the timeframe specified by the FRA.

The Companies are also required to comply with the stipulated requirements with respect to the current financial year by submitting the required studies within four months from the effective date of the Decree.

وأن التقديرات الأولية تشير إلى أن التعويضات المتوقعة أن تدفعها شركات التأمين في المغرب، ستصل إلى ٣٠٠ مليون دولار من إجمالي الأضرار التي تم تقديرها بـ ١٠,٧ مليارات دولار.

سورية: الحكومة ترفض مقترحاً لهيئة الإشراف على التأمين يقضي بالزامية التأمين ضد الكوارث

25/09/2023

الأمر الذي يعني أن التأمين رغم تفوقه في المغرب عن معظم الدول العربية وتحقيقه لنسبة جيدة وملحوظة من الناتج الإجمالي للبلاد، فإنه لن يُغطي إلا جزءاً يسيراً من إجمالي العواقب الكارثية التي تركها الزلزال الأخير خلفه.

مبينة أن التأمين من أخطار الطبيعة (من ضمنها الزلازل) يتم في المغرب من خلال نظام التغطية الذي دخل حيز التنفيذ مطلع عام ٢٠٢٠، والذي يضم شقين: الأول تُديره شركات التأمين بالنسبة للمواطنين المستفيدين من التأمين، حيث إن كل من يملك وثيقة تأمين بأي نوع تأميني يُعتبر مؤمناً من الزلازل.

أما الشق الآخر فهو عبارة عن إعانات يُديرها صندوق التضامن ضد الوقائع الكارثية، لمصلحة الأشخاص غير الحاصلين على أي تغطية تأمينية.

كل ذلك يشير بوضوح إلى أن إلزامية التأمين على الكوارث، هي الحل الأمثل لتحقيق غاية التأمين بالتعويض عن الأضرار التي تُسببها الكوارث الطبيعية، وهو ما أثبتته التجارب العالمية التي تبنت إلزامية كاليابان وتركيا والجزائر.

واعتبرت الهيئة أن أهمية ذلك تزداد مع التغير المناخي الملحوظ، والظواهر الطبيعية غير المعتادة أو المتوقعة، خلال الفترة الأخيرة (كزلزال سورية الذي يُعتبر من أقوى الزلازل منذ عام ١٩٩٥، وزلزال المغرب الذي اعتبرته بعض الجهات بأنه الأعنف في تاريخ المملكة وإعصار ليبيا الذي لم تشهد مثيله منذ ٤٠ عاماً).

أوضح المدير العام لهيئة الإشراف على التأمين رافد محمد أن الهيئة تقدمت بدراسة تفصيلية تنتهي بمقترح لتأمين الزلازل في سورية، كانت دراسة مشتركة مع أهم الخبرات التأمينية في سورية، من سوق التأمين الخاص والعام (المؤسسة العامة السورية للتأمين) وشركة الاتحاد العربي لإعادة التأمين إضافة للاستئناس بتجارب عالمية أهمها تركيا والجزائر اليابان.

وأنه تم إعداد مقترح يلائم الواقع السوري ويمثل حلاً جوهرياً لموضوع إيجاد تعويضات مناسبة وكافية في حال وقوع الزلازل، ومبني على إلزامية التأمين على جميع الأبنية بمختلف تصنيفاتها كأساس علمي فني تأميني وعملي يضمن نجاح الهدف، وتخفيض قيمة القسط التأميني السنوي بما لا يمثل عبئاً على المواطن، لكن لم تلق فكرة الإلزامية قبولاً لدى الجهات الحكومية المعنية، وتم التوجيه بالعمل وفق خيارات أخرى.

ونظراً لأهمية الموضوع تم التوجه إلى شركات التأمين لتأمين الكوارث الطبيعية وفق الخيارات المتاحة لديها، مبيناً أن هذه التغطية التأمينية تواجه صعوبات هائلة لتبليتها كاملة وأهمها عدم وجود إعادة تأمين كافية، والإعادة الموجودة حالياً في الشركة الاتحادية تسبب تراكمات للأخطار في شركة واحدة واقتصاد واحد هو الاقتصاد السوري، وفي ذلك هاجس وعائق كبير جداً، وتستمر الهيئة وكل مكونات السوق بمراقبته ووضع الضوابط اللازمة للعمل في ضوءه.

بينما نشرت الهيئة على صفحتها الرسمية أن ضخامة وهول الكوارث والأضرار البشرية والمادية الناجمة عن زلزال المغرب وإعصار ليبيا، جعلت من التأمين موضوعاً يكثر الحديث عنه وعن كيفية تحقيق أهدافه بالمقاربة الحقيقية بين حجم الأضرار ومبالغ التعويض.

إذ تضمنت آخر الإحصائيات الرسمية الصادرة عن الجهات المعنية، ارتفاع عدد الوفيات التي سببها زلزال المغرب إلى ما يُقارب ٣٠٠٠ شخص ووجود آلاف الجرحى والمنكوبين، على حين أن عدد ضحايا إعصار ليبيا اقترب من ٦٠٠٠ شخص ونحو ١٠ آلاف مفقود.

Crop insurance gap exposes vulnerability to food price volatility: Swiss Re

22/09/2023

Recent years have witnessed a surge in food price inflation, with global food prices soaring by 41% in May 2021 and 34% in March 2022, primarily driven by supply shocks, according to Swiss Re Institute.

The repercussions of these spikes continue to ripple through the food supply chain, affecting consumers worldwide. As a response to these challenges, experts are emphasising the critical need to bolster the resilience of crop production and expand crop insurance coverage.

A recent report by the SRI Crop Insurance Resilience Index (Crop I-RI) highlights that, despite global progress in crop resilience, approximately 60% of insurable crops remained unprotected by insurance in 2022. This protection gap is estimated at a staggering USD 113 billion globally in premium equivalent terms.

The Crop I-RI index reveals a notable correlation between crop insurance resilience and government support for agriculture.

Countries with a higher level of public expenditure on the agriculture sector, relative to its GDP contribution, tend to exhibit greater crop resilience. Furthermore, these nations typically experience lower levels of food insecurity, according to the index.

Crop insurance emerges as a powerful risk management tool to mitigate price volatility, stabilise farmers' income, enhance resilience against weather-

related hazards, and facilitate access to agricultural finance.

Studies focusing on major food producers like China and the United States have showcased the effectiveness of crop insurance in managing agricultural risks.

In countries where governments have actively promoted agriculture and partnered with the private sector, crop insurance initiatives have thrived. For instance, China and Brazil have witnessed significant growth in insurance coverage, recording annual increases of 16% and 9%, respectively.

Government support, including substantial premium subsidies of nearly 80% in some cases, has played a pivotal role in encouraging private sector participation through public-private partnerships (PPPs).

Regionally, emerging Asia has made substantial strides in crop resilience, with a gain of 202 basis points to reach 47% in 2022. This achievement is attributed to a combination of factors, including strong government backing, the expansion of private agricultural insurance providers, and the introduction of innovative products such as Weather Index Based

event, such as an earthquake, for the risks that companies transfer to reinsurance.»

Turkiye: High reinsurance premiums are inevitable in 2024

28/09/2023

Reinsurance premiums have been raised due to the increasing natural disasters all over the world, which include the 6 February Kahramanmaraş earthquake in Türkiye, according to Mapfre Sigorta general manager Mr Erdinç Yurtseven. The increases will also be reflected in policy premiums in 2024.

It is predicted that catastrophic risks such as earthquakes and floods will challenge insurance companies in 2024, reported Sigorta Medya quoting Mr Yurtseven.

6 Feb earthquake will aggravate cost situation

He also said, “The supply of protection on the reinsurance side is not infinite and has a certain capacity. The inflationary environment experienced in the world in 2022, the resulting losses in the insurance/reinsurance sector, the increase in the number of natural disasters and the compensation paid for them have caused a contraction in reinsurance capacity, and with this, significant increases in prices have occurred.

«On top of all these, the earthquake disaster that occurred in our country in February 2023 and the compensation paid by reinsurance companies as a consequence will also create an additional problem in terms of capacity and increasing costs in our country.»

He added, “We may also see limitations on the maximum amounts that reinsurance companies will accept to pay in a single

Referring to the effect of the Kahramanmaraş-based earthquake on Mapfre Sigorta, he said, “Thanks to the catastrophic protection we received, the impact of the earthquake on our company’s financial statements was limited.»